
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 14 décembre 2017 à 19h30,
À Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Pouvoir d'Isabelle MOREAUX JOUANNET
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Pouvoir d'Aurore MARGAILLAN
4	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Christiane MOLLAR
5	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
6	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
8	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	Pouvoir de Jean-Claude LOISEAU
9	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
10	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
11	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
12	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
13	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
14	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Pierre HOCHARD
15	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
16	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Florence DUNOYER
17	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
18	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
19	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
20	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
21	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
22	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	Départ avant la 1 ^{ère} délibération
23	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
24	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
25	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	Départ après la 2 ^{ème} délibération
26	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Didier FRANÇOIS
27	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
28	MERY	T	Eudes BOUVIER	
29	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
30	LE MONTCEL	S	Robert COLICCI	
31	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
32	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	Départ avant la 1 ^{ère} délibération
33	MOUXY	T	Nicolas MARC	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
34	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
35	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
36	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
37	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
38	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
39	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	Pouvoir de Jean-Pierre SAVIOZ FOUILLET
40	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
41	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
42	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
43	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
44	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

25 communes présentes

Absents excusés :

Isabelle MOREAUX-JOUANNET

AIX-LES-BAINS



Autres présents non votants :

Daniel de MEDTS	Saint Offenge
Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISIÈRE	Directeur Général Adjoint
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Olivier VERDENAL	Responsable service Finances
Véronique MERMOUD	Responsable service Urbanisme – Foncier – Habitat
Catherine FABBRI	Responsable service Politique de la Ville
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable Juridique/Assemblées
Eline QUAY-THEVENON	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 décembre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 263 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 27 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 42 présents (41 titulaires et 1 suppléant), et 56 votants.

DÉLIBÉRATION

N° : 20 Année : 2017

Exécutoire le : **15 DEC. 2017**Affichée le : **15 DEC. 2017**Visée le : **15 DEC. 2017****TOURISME****Plage du Bourget-du-Lac - Tarifs 2018**

Monsieur le Président rappelle que la plage du Bourget-du-Lac, d'accès payant, est gérée par Grand Lac, communauté d'agglomération du lac du Bourget. Il appartient donc à l'assemblée communautaire de définir les tarifs d'entrée de cette plage durant la période d'ouverture.

Compte tenu du maintien à l'identique des tarifs 2016 et 2017, il est proposé d'appliquer une augmentation sur les tarifs de la plage du Bourget-du-Lac pour 2018. Le projet de tarifs détaillé est joint à la présente délibération.

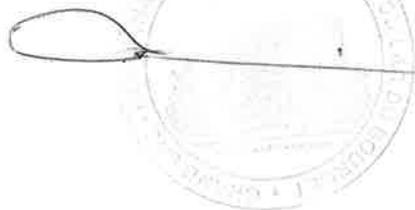
La commission Tourisme a donné un avis favorable lors de sa réunion du 01 décembre 2017.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la fixation des tarifs précités pour la plage du Bourget-du-Lac,
- DEMANDE l'application de ces tarifs à compter du 1er Juin 2018.

Aix-les-Bains, le 14 décembre 2017

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 70
- Présents : 41
- Votants : 33
- Pour : 33
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

TARIFS TTC 2018

Plage du Bourget-du-Lac

Désignation	Plage du Bourget-du-Lac			
	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2018	% 2018 / 2017
Tarif normal				
Adulte	2,80 €	2,80 €	2,90 €	3,68%
Enfant (4 à 17 ans)	1,90 €	1,90 €	2,00 €	5,52%
Tarif réduit (groupe + 6 pers, club, entrée après 16h00)				
Adulte	2,00 €	2,00 €	2,10 €	5,26%
Enfant (4 à 17 ans)	1,30 €	1,30 €	1,40 €	8,02%
Tarif famille (10 entrées)				
Adulte	19,00 €	19,00 €	19,50 €	2,65%
Enfant (4 à 17 ans)	9,40 €	9,40 €	9,50 €	1,04%
Tarifs saison GRAND LAC				
Adulte	25,00 €	25,00 €	26,00 €	4,00%
Enfant (4 à 17 ans)	16,20 €	16,20 €	17,00 €	4,94%
Privatisation de la plage				
À la demi-journée	500,00 €	500,00 €	500,00 €	0,00%
À la journée	800,00 €	800,00 €	800,00 €	0,00%

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Tourisme - Plage du Bourget-du-Lac - Tarifs 2018

Date de transmission de l'acte : 15/12/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 15/12/2017

Numéro de l'acte : d2167 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20171214-d2167-DE

Date de décision : 14/12/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers
7.10.2. Tarifs des services publics